



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE  
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS  
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS  
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA  
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Strasbourg, le 30 Janvier 2002

*Communiqué de presse*

**ARE : la réforme de la PAC et des fonds structurels nécessaires  
pour éviter la discrimination des pays candidats**

*"Les propositions de la Commission européenne sur le financement de l'élargissement ne sont pas à la hauteur des enjeux et confirment nos craintes de voir se développer une Europe à plusieurs vitesses malgré les assurances du Commissaire Fischler" a dit aujourd'hui Brian Greenslade, Vice-Président de l'ARE. "Une fois de plus, les considérations financières l'ont emporté sur les problèmes réels qui se posent pour l'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC) et de la politique régionale européenne" a-t-il ajouté.*

*"Les mesures transitoires proposées auront peu de succès si elles ne sont pas accompagnées d'une vraie réforme de la PAC. Cette réforme doit davantage se fonder sur les principes du développement rural durable, respectueux de l'environnement, et répondre à la demande des consommateurs en termes de qualité et de sécurité. Sans ces changements de fond, il me semble difficile de vouloir construire une Europe élargie unie et proche des citoyens. Toutefois, cette réforme ne doit pas servir de prétexte pour freiner le processus de l'élargissement et de l'intégration européenne" a souligné Liese Prokop, Présidente de l'ARE, après la conférence de presse tenue par le Commissaire Barnier à Bruxelles aujourd'hui (30/01/2002).*

En ce qui concerne l'avenir des Fonds structurels, dans le document "Quelle politique de cohésion dans une Europe élargie?", la Commission Politiques régionales de l'ARE, présidée par Brian Greenslade, a recommandé, dès mai 2001, un recentrage des objectifs de cohésion et une gestion plus souple de ces fonds pour permettre, à la fois, de juguler le développement polycentrique de l'espace communautaire, respectueux du principe de cohésion territoriale, et les nouvelles priorités géographiques de lutte contre les inégalités après l'élargissement.

*"Nous avons demandé à ce que les régions, tant de l'UE actuelle que des pays candidats, soient associées à l'élaboration de la nouvelle politique régionale et à la redéfinition de ses objectifs, en application des principes de subsidiarité et de partenariat. A mon sens, la réussite de l'élargissement dépendra de la qualité du dialogue établi avec et entre les autorités régionales. Elle dépendra aussi de l'impulsion que l'Europe saura donner au développement des régions avec de vraies capacités décisionnelles et aptes à répondre efficacement aux attentes des Européens" a conclu Brian Greenslade.*

Liese Prokop est Vice-Ministre Présidente de Niederösterreich (Autriche).  
Brian Greenslade est Leader du Comté de Devonshire (UK).

---

Fondée en 1985, l'ARE est une organisation politique des régions en Europe et le porte-parole de leurs intérêts au niveau européen et international. Sa vocation : rassembler les régions d'Europe pour leur permettre d'être, ensemble, acteurs de la construction et de l'intégration européennes. L'ARE compte parmi ses membres 250 régions de 25 pays européens et 13 organisations interrégionales.

**Contacts ARE :**

Klaus Klipp, Secrétaire Général (tél. +33 3 88 22 74 40), Laura De Rose ou Agnès Ciccarone (tél. +33 3 88 22 74 38 ou 37), E-mail [infopresse@are-regions-europe.org](mailto:infopresse@are-regions-europe.org) - Site web : [www.are-regions-europe.org](http://www.are-regions-europe.org)

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : [secretariat@are-regions-europe.org](mailto:secretariat@are-regions-europe.org) ou [infopresse@are-regions-europe.org](mailto:infopresse@are-regions-europe.org)